

DISPILL OBLIGATOIRE

POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ, LA MÉDICAMENTATION DEVRA OBLIGATOIREMENT ÊTRE PLACÉE DANS UN DISPILL.

LE DISPILL EST UN SYSTÈME DE DISTRIBUTION DE MÉDICAMENTS QUE VOUS POUVEZ OBTENIR AUPRÈS DE VOTRE PHARMACIEN.



À NOTER QUE CE SERVICE EST GÉNÉRALEMENT OFFERT GRATUITEMENT À VOTRE PHARMACIE.